

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art  
**Herausgeber:** Visarte Schweiz  
**Band:** - (1931-1932)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Verschiedenes = Faits divers

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Nos collègues se souviennent sans doute, que nous avons présenté, dans le dernier numéro de l'„Art Suisse” quelques observations au sujet de la publication du règlement de concours pour la décoration artistique de l'Eglise de St-Pierre à Fribourg. Ces quelques remarques avaient trait aux différents points du programme de concours ne correspondant pas aux normes établies. Or, la Section de Fribourg de la S. P. S. A. S. a protesté auprès des autorités compétentes contre une semblable énonciation des conditions de concours. Nous sommes heureux, aujourd'hui, de pouvoir porter à votre connaissance que les efforts de la Section de Fribourg, comme les nôtres également, ont été couronnés d'un légitime succès.

D'après les renseignements fournis par un communiqué spécial, le Conseil paroissial est disposé: 1. à augmenter le nombre des artistes faisant partie du jury, de manière à ce qu'ils constituent la majorité. Le Conseil paroissial a désigné comme membres supplémentaires du jury Messieurs A. Blandet, Jean-Louis Gampert de Genève et Georges de Traz de Paris. En cas de refus en vue de ces fonctions, trois autres artistes seront désignés, dont les noms nous seront communiqués ultérieurement; 2. à supprimer l'obligation de la signature des projets et de prescrire l'anonymat, avec la petite réserve toutefois que les invités auront à apposer sur leurs projets l'inscription: „invité”; 3. la somme mise à la disposition du jury est fixée à fr. 5000.— La teneur du règlement sera modifiée dans ce sens et le nouveau texte sera communiqué à tous les concurrents mentionnés au paragraphe 2. Vis-à-vis des invités et pour ne pas trop porter préjudice aux artistes fribourgeois quelque peu éclipsés par la protestation et la menace de boycottage qui s'y rattache, l'autorité compétente a avancé le délai pour la livraison des travaux au 22 août à midi.

Pour le moment, nous voulons nous contenter de cette nouvelle interprétation des choses et rendre nos collègues, une fois encore soigneusement attentifs, à la nécessité qu'il y a, de toujours fournir au Secrétariat et à la Rédaction des renseignements exacts et rapides, ce qui, en pareille occurrence, est d'une extrême importance.

### *Verschiedenes – Faits divers.*

In der Kirche Andelfingen hat Maler Jakob Gubler, Zollikon, Ende Juli ein Wandgemälde vollendet.

Im Jahre 1930 wurden aus Deutschland 1484 Doppelzentner (!) Gemälde ausgeführt. Daß sich hinter dieser Zahl respektable volkswirtschaftliche Werte verbergen, wenn man auch nur an das verwendete Material denkt, pflegt hauptsächlich jenen Leuten zu entgehen, welche den Künstler am liebsten auf den Aussterbe-Etat setzen möchten.

Am Internationalen Verlegerkongreß, der kürzlich in Paris stattfand, wurden die Anträge Hadette und Kirstein diskutiert, welche sich um die Verlängerung der Schutzfrist für das Urheberrecht auf 50 Jahre nach dem Tode des Künstlers bemühen. Eine Verlängerung der Schutzfrist, die bislang 30 Jahre betrug, könnte nur im Interesse der Künstler-Erben liegen.

Die Gemälde- und Skulpturensammlung des Kunstvereins Winterthur konnte im vergangenen Berichtsjahre um zahlreiche Werke von Anker, Bonnard, Herm. Hubacher und andern Künstlern bereichert werden. Als Leihgaben kamen Werke von Césanne, Corot, Courbet, Daumier, Degas, Delacroix, Van Gogh, Manet und Renoir hinzu.

Der Regierungsrat von Basel hat den Konservator des Basler Kunstvereins, Herrn Dr. W. Barth, zum außerordentlichen Professor für Kunstgeschichte an der Universität Basel ernannt.

Eine neue 3 Fr. Marke in Kupferstich gelangt nach einem Originalentwurfe von Maler E. Cardinaux in Muri bei Bern, zur Ausgabe.

Aus Privatbesitz hat die Zentralbibliothek Zürich kürzlich ein Ölbild von Gottfried Keller „Felsige Baumlandschaft” erworben. Ein weiteres Bild von G. Keller „Staubbad” ist der Zentralbibliothek durch Schenkung zugekommen. Beide Bilder wurden der Gottfried Keller-Ausstellung dieser Bibliothek zugewiesen.

Man erinnert sich, daß bei Anlaß des *Münchener Glaspalast-Brandes* die Brandursache in der *Selbstentzündung* von mit leicht brennbaren Stoffen getränkter Holzwolle gesucht wurde. Daß dieser Fall tatsächlich eintreten kann, beweist ein Brandausbruch in einer Drogerie in Dietikon, wo nach Ansicht des kantonalen Experten Holzwolle, die mit Rückständen eines Politurmittels, bestehend aus Alkohol, Schellack, Terpentin und Öl durchtränkt war, die Ursache zu einem Schadenfeuer wurde.

In *Berlin* wurde der Maler *Franz Heckendorf* wegen Kunstdiebstählen verhaftet, die er, verleitet durch seinen Bruder, beging. Diese Verhaftung hat in den kunstliebenden Kreisen Berlins gewaltiges Aufsehen erregt. Heckendorf war Mitglied der Sezession, welche ihn nun zum Austritte veranlaßt hat.

*Architekt K. Egender* hat an der Ideenkonkurrenz für die kirchlichen Gebäude der äußern St. Petersgemeinde in Basel den I. Preis davongetragen. Wir beglückwünschen den Kollegen herzlich zu diesem Erfolg!

Le peintre *Jakob Gubler*, Zollikon, a terminé à fin juillet une peinture murale dans l'église de *Andelfingen*.

Pendant l'année 1930, 1484 tableaux métriques (!) de tableaux ont été exportés d'Allemagne. Derrière ce chiffre, se cachent certes des richesses économiques fort respectables, indépendamment d'ailleurs du matériel qui a dû être utilisé; or, c'est ce qui échappe tout spécialement d'ordinaire à ceux qui désireraient ardemment que „l'artiste” disparût petit à petit!

Au congrès international des éditeurs qui a eu lieu dernièrement à Paris, les propositions *Hachette* et *Kirstein* firent l'objet d'une intéressante discussion. Elles préconisent la prolongation de la durée de protection pour les droits d'auteur jusqu'à 50 ans après la mort de l'artiste. Cette prolongation de la durée de protection, qui, jusqu'à ce jour n'était que de 30 ans, serait évidemment la bienvenue parmi les héritiers d'un artiste.

La collection de tableaux et de sculptures de la Société des Beaux-Arts de *Winterthur* s'est enrichie pendant l'exercice écoulé, de nombreuses œuvres de *Anker*, *Bonnard*, *Hermann Hubacher* etc. Mentionnons en outre, à titre de prêts des œuvres de *Césanne*, *Corot*, *Courbet*, *Daumier*, *Degas*, *Delacroix*, *Van Gogh*, *Manet* et *Renoir*.

Le Conseil d'Etat de *Bâle* a nommé à l'Université de *Bâle*, comme professeur agrégé pour l'histoire de l'art, Monsieur le *Dr. W. Barth*, conservateur de la Société des Beaux-Arts de cette localité.

Un nouveau timbre de fr. 3.- (gravure en taille-douce) est mis en circulation. Il a été établi d'après une esquisse originale due au peintre *E. Cardinaux* à *Muri*, près *Berne*.

La Bibliothèque centrale de *Zurich* a acquis dernièrement d'une collection privée un tableau à l'huile de *Gottfried Keller* „*Felsige Baumlandschaft*”. En outre, un second tableau de *G. Keller* „*Staubbad*” a été remis à titre gracieux à la Bibliothèque centrale. Ces deux acquisitions ont été incorporées à l'exposition *Gottfried Keller* de cette institution.

On se souvient qu'à l'occasion de l'incendie du Palais de glaces de *Munich*, la cause de ce sinistre avait été attribuée à l'inflammation spontanée de laine de bois imbibée de matières d'une grande combustibilité. Ce cas, en effet, peut fort bien se produire et n'est pas isolé: Un incendie s'est déclaré dernièrement dans une droguerie à *Dietikon*. De l'avis de l'expert cantonal, il serait dû également à de la laine de bois imprégnée de résidus d'un certain vernis à base d'alcool, de laque à écailles, de térébenthine et d'huile.

A *Berlin*, le peintre *Franz Heckendorf*, entraîné par son frère, a été arrêté pour vol d'objets d'art. Cette arrestation a provoqué une grande sensation dans les milieux artistiques de *Berlin*. *Heckendorf* était membre de la „*Sezession*” qui, naturellement, a exigé sa démission immédiate.

L'architecte *K. Egender* a obtenu le 1<sup>er</sup> prix au concours concernant l'église de la „*St. Petersgemeinde*” à *Bâle*. Nous félicitons cordialement notre collègue du beau succès qu'il vient de remporter!



**Kupferdruckerei**  
für Radierungen, Kupferstiche etc.

**Atelier DENZ**

Tscharnerstrasse 14, Bern